



Procès verbal

COMITE DE DIRECTION Réunion du 17 octobre 2022

PRESENTS : Mmes Marie Line BLAY - Anne Marie COMBEAU - Nathalie LONGUEVILLE - Sandrine BUFFIERE - MM. Eric LACOUR (Président) - Samuel ALLARD - Julien BEAUGIER - Bernard BESSON - Jean Jacques COMBEAU - Jean Louis BLOND - Jacques COUPLET - Patrick DEMARET - Roland ETCHART - Daniel FAURE - Jean Joël LACOTTE - Bernard LAGARDE - Patrick LE ROUX - Didier MERY - Gilles THOMAS

EXCUSES : MM. Jonathan BLONDY - Fabrice BOUDY - Benjamin HAUTIER - Christian RAINIER - Docteur Didier JOLLIS

ASSISTENT : Mme Martine BLOND - M. Josselin CHUBILLEAU

Propos du Président du District

- Eric Lacour remercie Josselin Chubilleau pour sa présence et donne des nouvelles sur l'état de santé de Christian Raignier.

- Il souhaite que la salle rénovée de la commission des litiges et contentieux porte le nom de notre ami et regretté Bernard DELOL. Cette salle a, pendant trois décennies, abrité la CDA et Bernard a participé activement à leur travail. Ce choix est adopté à l'unanimité.

- Il regrette que certains clubs n'aient pas encore profité des bons d'achats NIKE de 350 ou 650 €. Cette opération s'arrête le 30 octobre.

- Les clubs ont reçu ou vont recevoir les bons d'essence offerts par la FFF sous la forme de plusieurs cartes cadeau de 50 € en fonction du nombre de licenciés U6 à U17. Ces bons seront utilisables dans les stations INTERMARCHÉ. Cette société gère également le côté administratif des envois de cartes.

- Eric Lacour signale que, suivant le choix du Comité Directeur, le District se porte candidat pour l'organisation des ½ finales nationales U17 ou U19.

- Le Bureau a également relancé le principe d'une soirée des bénévoles (ex-soirée des médaillés) avec une soirée et un principe de repas le samedi 8 avril. Les médailles seront bien sûr toujours distribuées. Une Commission sera constituée rapidement pour s'occuper de cette soirée.

- La société LE BIHAN a confirmé son partenariat sous forme d'aide en boissons.

- Les 100 tablettes achetées par le District ont trouvé preneur, la dernière a été livrée cette semaine dans un club. Le Comité, à l'unanimité, propose une continuité avec une aide de 30 € par tablette achetée directement par un club (sur présentation de facture).

- Pour conclure, Eric Lacour présente l'ordre du jour de la soirée des partenaires programmée le 20 octobre à savoir :

- Inauguration de la rénovation de la salle Michel Gaillard avec l'intervention du Crédit Agricole
- Remise des récompenses du carton vert
- Signature de la convention sport adaptée
- Tirage au sort de la Coupe du Département
- Remise des récompenses du Conseil Départemental
- Remise Label Seniors LFNA

Propos du Secrétaire Général du District

- Patrick Demaret donne la parole à Patrick Le Roux pour la présentation de la dernière réunion de la commission de structuration des clubs.

- Patrick Le Roux présente trois propositions :

- 1 : *Changement du nom de la commission*



Procès verbal

Proposition d'unir les deux commissions « Valorisation du bénévolat » et « Structuration des clubs » sous le nom de « Commission Accompagnement, Développement et Aide aux clubs »

Les deux commissions d'origine fonctionnent avec des difficultés et cette fusion doit permettre de se recentrer sur un domaine d'aide aux clubs du District.

2 : Invitation des référents de secteur à participer une ou deux fois par saison à cette commission

Le principe sera de faire remonter les difficultés et les attentes des clubs à la commission et également de permettre à ces référents de secteurs d'avoir des informations complémentaires pour avertir et aider les clubs sous leurs responsabilités.

3 : Envoi d'un courriel aux clubs

Ce courriel aura pour principe de rappeler la liste des référents de secteurs et leurs rôles.

- Patrick Le Roux rappelle que lors d'un passage d'un membre du Comité Directeur dans un club pour un motif bien déterminé, il doit représenter le District et non son intérêt ou avis personnel.

Un débat s'engage sur le principe de loyauté et d'exemplarité d'un membre du comité directeur ou d'un membre coopté lorsqu'il représente le District.

Après discussions deux actions seront à mettre en place par le secrétaire général :

- Signature par les membres élus du comité directeur et par les membres cooptés des commissions d'une charte éthique du district.
- Intégrer cette charte au règlement intérieur du district avec les conséquences en cas de non-respect des consignes.

- Patrick Demaret reprend la parole pour présenter les réunions de secteur prévues en fin d'année et en début de l'année 2023. Les dates, les lieux, les horaires et les thèmes seront envoyés début novembre à l'ensemble des clubs. Les cinq lieux retenus seront à valider par les clubs recevants.

- À la suite de demandes écrites et l'accord des commissions concernées, le Comité valide l'intégration de Jean Claude Duffourd comme Délégué et de Daniel Bocquier comme représentant de la CDA au sein de la Commission de Discipline.

Il présente les modifications de l'ensemble des Commissions et en particulier la Commission Technique après sa dernière réunion. Celles-ci seront mises en ligne sur le site internet du District.

- Il termine en expliquant les orientations de la Commission des Règlements, à savoir les légères modifications sur les statuts du district et sur le règlement intérieur. Cependant les Règlements Particuliers du District seront largement modifiés en prenant le même canevas que la Ligue et beaucoup de districts, entraînant une meilleure lecture et compréhension.

Ces Règlements Particuliers seront présentés et soumis au vote en juin 2023 lors de l'Assemblée Générale de fin de saison.

Modification règlement intérieur du pôle arbitrage

En l'absence pour raison professionnelle de Jonathan Blondy et celle pour raison familiale de Benjamin Hautier, ce point est reporté au prochain Comité Directeur.

Point financier

Le président de la commission des finances, Bernard Lagarde, présente les derniers choix de la commission :

- nettoyage de la façade pour un devis de 1 848 €.
- pose de robinets thermostatiques validée par le Président et Jean Jacques Combeau.
- porte d'entrée : le devis Alu 24 a été retenu avec le souhait d'une ouverture 2/3 - 1/3
- climatisation : le devis de Green House pour une climatisation réversible dans le bureau du secrétariat pour un montant de 2 874 €.
- cotisation des clubs : il ne sera pas donné suite à la proposition rapidement évoquée lors de l'Assemblée Générale.



Procès verbal

- maintien du 1 € par licence qui avait été provisoirement suspendu pendant les saisons « covid ».

Préparation de l'Assemblée Générale Financière du District

Cette Assemblée aura lieu le lundi 28 novembre 2022 au District à Marsac

Martine Blond donne les orientations sur la préparation des sujets abordés et sur le système de vote

Opération Octobre Rose

Anne Marie Combeau fournit des précisions sur la reconduction du soutien à cette opération au sein du district par l'organisation d'un concours photos. De plus, le District s'est associé cette année à l'opération menée par le club des entreprises Péri Ouest en collaboration avec l'hôpital Bergonié de Bordeaux.

Tour de table

- Eric Lacour explique l'opération « Père Noël » auprès des clubs pour fournir des équipements à des Associations de soutien aux pays Africains.

- Josselin Chubilleau fait état de l'organisation d'un rassemblement U11 proposé par la Mairie de Périgueux sur la place Badinter à Périgueux le 26 novembre.

- Jean Jacques Combeau, au nom de la Commission des Championnats, évoque la situation d'un club devant évoluer à plus de 30 kms de son stade. Les prochains adversaires étant situés à moins de 30 kms, jouer sur le terrain adverse ne remplit pas les conditions. Il demande que faire si ce club ne trouve pas de terrain pour accueillir les prochaines rencontres. Le Comité décide par un vote avec 13 voix pour, 3 abstentions et 3 non votants, de laisser jusqu'à vendredi midi au club pour fournir le lieu de la rencontre dans les conditions respectant la décision de la commission.

- Julien Beaugier rappelle la réglementation concernant le Challenge Seripub24.fr :

- En Coupe du Département, les équipes qui sortiront vainqueurs du 5^{ème} tour ne pourront plus intégrer le Challenge Seripub24.fr.
- En Coupe du District, les équipes qui sortiront vainqueurs du 3^{ème} tour ne pourront plus intégrer le Challenge Seripub24.fr.

Dans les deux cas leurs engagements seront remboursés.

- Patrick Le Roux et Didier Mery fournissent des informations sur La gestion du centre d'hébergement. Ils s'étonnent que lors des formations IR2F la Ligue ne paye pas la location des salles.

L'organisation du partage de la voiture de service permet à Pieric Modolo de présenter le centre à des clients potentiels.

- Samuel Allard signale que le championnat Futsal départemental ne comprend que 6 équipes dont une du Lot-et-Garonne. Le Challenge Hivernal ouvert à tous est programmé en début d'année et la Coupe de la Dordogne en fin de saison.

- Jacques Couplet et sa Commission des Terrains sont de retour sur les terrains pour des contrôles d'éclairage. Il signale aussi les déplacements pour les projets FAFA comme celui de La Roche Chalais sur un nouvel éclairage et la réfection des vestiaires.

Le Président,
Eric LACOUR

Le Secrétaire Général,
Patrick DEMARET